Image not found or type unknown

Procédure Collective,Mandataire et AGS

Par **will75**, le **25/05/2014** à **17:35**

Bonjour,
J'ai un avocat qui reste injoignable depuis plus de six mois,il me reste un mois pour effectuer une procédure collective afin de mettre les Ags en cause,et on me demande de saisir un mandataire Ad Dhoc,afinde réclamer salaires,fiches de salaires,certificat de travail,etc...., que ma société n'a pas voulu me régulariser alors que dernière vient d'etre radiée le mois dernier.
Bien que j'ai un jugement de la cour d'appel,puis je faire valoir mes droits sans avocat et comment dois-je procéder?
J'ai déja signaler ma situation auprès du Batonnier de Paris qui a averti mon avocat mais en vain!
J'ai resignalé ma situation auprès du Batonnier ou je suis toujours en attente!

Dans l'attente,Cordialement.

will

Par **P.M.**, le **25/05/2014** à **21:31**

Bonjour,
Il faudrait déjà savoir si l'employeur était en règlement ou liquidation judiciaire car ce n'est pas vous qui pouvez initier une procédure collective...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés